

Consultation publique sur les projets d'enjeux du bassin Loire-Bretagne



Les services de l'agence de l'eau et de la Dreal de bassin lancent une consultation sur les projets d'enjeux du bassin Loire-Bretagne.

Cette consultation publique est ouverte du 25 novembre jusqu'au 25 mai 2025. Elle intervient en application du code de l'environnement. Elle vise à recueillir vos observations et vos propositions sur deux projets de documents, à savoir :

- Le projet des « enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau de 2028 et 2033 du bassin Loire-Bretagne » et son calendrier de travail,
- Le projet des « question importantes (enjeux) et programme de travail pour la gestion des risques d'inondations du bassin Loire-Bretagne de 2028 à 2033 », son calendrier de travail, l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la liste des territoires à risques importants d'inondation.

Pour participer à la consultation publique (questionnaire) : [cliquez ici](#)

Cette consultation, entièrement numérique, est réservée aux habitants du bassin Loire-Bretagne

Les enjeux de l'eau et les risques d'inondation identifiés pour le bassin Loire-Bretagne sont les suivants :

Enjeu 1 : climat - La politique de l'eau à la hauteur des enjeux d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique ;

Enjeu 2 : connaissance - La connaissance et la communication au service de la prise de conscience pour éclairer les choix, accompagner les transitions et affronter les ruptures ;

Enjeu 3 : gouvernance - Les politiques territoriales porteuses des nécessaires solidarités entre les acteurs et les territoires autour de la gestion de l'eau ;

Enjeu 4 : milieux aquatiques - La préservation et restauration des fonctionnalités des sols, des milieux aquatiques, des zones humides et du cycle naturel de l'eau ;

Enjeu 5 : quantité - La sobriété des usages, au coeur d'une gestion quantitative équilibrée, partagée et durable de l'eau ;

Enjeu 6 : qualité - Une eau de qualité, pour la santé humaine et la préservation de la biodiversité ;

Enjeu 7 : littoral - La préservation des estuaires et de la mer en conciliant les activités terrestres et marines ;

Enjeu : inondations - Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).